

Le Parisien

Seine-Saint-Denis

Citoyenneté

Les collégiens veulent siéger au conseil général

ILS siégeront à l'hôtel du département de Bobigny, feront des propositions, réfléchiront à des actions concrètes... tels de vrais conseillers généraux. La seule différence est que ces 120 nouveaux élus seront des collégiens, scolarisés en 5^e ou en 4^e. Le département teste en effet le conseil général de la jeunesse, et les jeunes volontaires peuvent déposer jusqu'à aujourd'hui leur candidature pour en faire partie.

Le plus amusant est que les candidats débiteront dès lundi une vraie campagne électorale dans leur établissement. Ces politiques en herbe organiseront des débats et des rencontres avec leurs camarades, leur expliqueront les projets qu'ils ont élaborés pour la jeunesse et devront écouter leurs suggestions. Ils auront dix jours pour les convaincre.

En campagne électorale

Ensuite, du 19 au 27 novembre, tous les élèves des 120 collèges de Seine-Saint-Denis éliront leur conseiller général et son suppléant. La règle est la même pour tous : le duo — élu/suppléant — doit être constitué d'un garçon et d'une fille, premier pas pour expliquer la parité aux adolescents. Mais pas seulement : « Pendant un an, les élus seront les relais de leurs camarades. C'est une façon de sensibiliser les plus jeunes à la ré-



BOBIGNY. Comme leurs aînés, les 120 collégiens élus au conseil général des jeunes siégeront à l'hôtel du département.
(LP/MARJORIE CORCIER.)

flexion démocratique et à la démarche citoyenne, solidaire et collective. Une façon de leur montrer l'importance de voter aussi », explique-t-on du côté du conseil général.

Fonctionnement des collèges, équipements sportifs, culture, développement durable... autant de thématiques qu'ils auront à aborder. Piloté par Claude Bartolone, à la tête du département, le premier conseil général de la jeunesse se tiendra le 9 décembre.

FLORENCE MÉRÉO